

Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mardi 25 octobre 2016 à 14 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président et madame la conseillère Myriam Nadeau formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont absents, messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse.

Sont également présents, Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2016-875*

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME ISABELLE VEILLEUX AU POSTE DE DIRECTEUR - SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - MODULE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de directeur (poste numéro SDE-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) du Secrétariat au développement économique du Module de l'aménagement et du développement économique, selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter l'engagement à l'essai et la permanence de madame Isabelle Veilleux au poste de directeur — Secrétariat au développement économique (poste numéro SDE-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) du Module de l'aménagement et du développement économique sous la gouverne du directeur.

Le salaire de madame Isabelle Veilleux est établi à la classe 7, échelon 7 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame Isabelle Veilleux sera assujettie à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Madame Isabelle Veilleux est assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article I. Elle bénéficiera de quatre semaines de vacances à compter du 1^{er} mai 2017.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-62225-115 – Secrétariat au développement économique – Réguliers – Non-Syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 octobre 2016.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

GILLES CARPENTIER Conseiller et vice-président Comité exécutif M^e SUZANNE OUELLET Greffier et secrétaire Comité exécutif